



LETTRE OUVERTE

Anne Hidalgo semble avoir la tête dure !

Son obstination électorale au détriment de la santé ?

Bientôt Premier Sinistre pour gouverner la France ?

Depuis plus d'une semaine, la Maire de Paris, **têtue et obstinée**, qui visiblement n'a d'autres objectifs que la « carotte électorale », s'évertue encore aujourd'hui à proposer sur son compte twitter, l'ouverture de tous les Parcs et Jardins.

Pourtant, lors du premier jour de déconfinement hier, force est de constater que certains citoyens le long du canal Saint Martin, vers 20h30, faisaient « la fête » en ne respectant pas les consignes de la Maire de Paris et du préfet de Police ! Nous avons pourtant alerté sur l'indiscipline de certains publics et l'irrecevabilité d'une ouverture prématurée des Espaces Verts, sachant que Paris et l'Île de France sont en pleine **zone rouge**.

Cette indiscipline a monopolisé des forces de Police, sur un secteur géré par la direction DPSP, surchargeant d'autant le travail du Préfet de Paris ! Imaginer de telles scènes dans les Espaces Verts ne relève pas de l'utopie, mais d'une réalité !

L'argumentation fallacieuse qui consiste à rouvrir les Espaces Verts sous prétexte que Paris est une ville dense a peu de sens, sachant que l'Espace Public sur la voirie est important ! Nous y voyons un contraste évident avec l'entassement du public dans les lieux de verdure, qui seront de vrais nids à « cluster » !

D'autre part, imposer le port du masque dans l'enceinte des Parcs et Jardins ou sur la voirie n'est pas légal, sur un point de vue juridique.

Aucun agent public ne peut contraindre un citoyen de porter un masque sur la voie publique ou dans les jardins, au sein de la capitale Parisienne (une jurisprudence existe) !

Le préfet de Police doit maintenir la fermeture des « Parcs et jardins » au moins jusqu'au 02 juin 2020 ! Pourquoi ? Tout simplement parce que d'autres Villes d'Île de France ont déjà fait ce choix, tel que le légendaire « Parc de sceaux » ! Cette date est en phase avec ce que nous appelons **la prudence et le sens des responsabilités** !

Vu la diminution de l'effectif des Agents d'Accueil et de Surveillance dans les Espaces Verts depuis quelques années, Madame HIDALGO ne peut même plus assurer un "BIEN ÊTRE" aux Parisiens !

LA MAIRE DE PARIS DOIT APPLIQUER AVEC RIGUEUR SON DEVOIR DE PROTECTION !

PLUS QUE JAMAIS, IL LUI APPARTIENT D'UTILISER LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION.

PLUSIEURS MAIRES DE LA RÉGION PARISIENNE ONT DÉJÀ EU CE COURAGE ET CETTE RESPONSABILITÉ, EN FERMANT JUSQU'À NOUVEL ORDRE LES ESPACES VERTS ET LES ECOLES !

LA MAIRIE DE PARIS DOIT DONNER LE BON EXEMPLE, NON ?